



Ligue Bouliste Régional du Grand Est

www.lbr-grand-est.fr

Affiliée à la Fédération
Internationale de Boules

ASSEMBLEE GENERALE DE LA LBR DU GRAND EST

12 Mars 2022

N/ Réf :

ADM/AG/CR_AG20220312

Destinataires :

Les membres du Comité Directeur
et les présidents des AS de la LBR
du Grand Est

Président :

Antoine VELASCO
25 Avenue Merlin
57100 THIONVILLE
lbrgrandest@orange.fr
Tél : 07 87 57 85 14

Secrétaire :

GRELIER Thierry
4 rue de l'Abbé Mangin
57420 FLEURY
thierry.grelier@free.fr
tel : 06 07 09 29 31

Trésorier :

Adrien STAUFFER
71 rue du Civray
57800 Freyming-Merlebach
alepresident@free.fr
tel : 0675413350

jeanpierre.gaspiretti@wanadoo.fr

tel : 06 33 36 89 67

Responsable BOULY :

GERARDIN Jean – Yves
1 rue Saint Exupéry
88800 VITTEL
jy.gerardin@orange.fr
tel : 06 14 34 86 68

La séance est ouverte à 14h00 par Thierry GRELIER qui remercie la section ASPTT Nancy d'avoir mis à disposition la salle de réunion du boudrome rue Mac Mahon pour effectuer cette réunion et procède à l'appel des membres de l'Assemblée Générale (CBD + AS) : (selon tableau en annexe)

Présents (21) :

Comités Boulistes Départemental : (6)

Représentants des AS : (15)

BRIENNE LE CHÂTEAU, BRAGARDE, ASPTT NANCY, CRUSNES, JARNY, BLM BOULIGNY, BENING, CLOUANGE, ST AVOLD, THIONVILLE, STRASBOURG, MULHOUSE, LE THILLOT, VINCEY, VITTEL.

Représentés (3) :

Représentants des AS : (3)

CB TOULOUS (Thierry GRELIER), MOULAIN (Laurent ZUGMEYER), COLMAR (Daniel FOLTZ)

Absents (8) :

PONTFABERGER, REIMS BOULES, EPERNAY, VILETTE, BLAINVILLE, RC BOULIGNY, GERARDMER, SAINT-DIE.

Le quorum est atteint : 24/32.

Pour commencer son rapport moral le nouveau président souhaite comme à son accoutumé que l'Assemblée Générale observe une minute de silence en mémoire de nos proches et amis boulistes disparus au cours de la saison dernière jusqu'à ce jour.

Rapport Moral du Président

Le président a rappelé que cette année fut encore difficile pour notre sport avec ce COVID et espère des jours meilleurs. Il souhaite que cette saison les tensions qui ont pu avoir lieu entre responsables s'apaisent. Il indique vouloir se rendre prochainement au sein du CBD51 pour prendre le temps d'écouter les membres des AS et l'organisation de ce CBD.

Afin de préparer l'Assemblée Générale, il indique et se félicite qu'un Comité Directeur a eu lieu ce matin et qu'un point a été fait avec chaque responsable des commissions de la Ligue (17 personnes y ont participé).

Ce comité Directeur a permis de mettre à jour ses membres et responsables/membres des différentes commissions et propose à l'Assemblée Générale les modifications pour approbation (les noms surlignés sont les nouveaux arrivants) :

- Président : Antoine VELASCO
- Président délégué : Jean-Marie LHUILLIER
- Vice-Présidents : Présidents de CBD
- Trésorier : Adrien STAUFFER - Adjoint T : **Claude HAAG** - Commissaire aux comptes : Raymond FABINI
- Secrétaire : Thierry GRELIER - Adjoint S : Claude MURAT
- Responsable BOULY + site web : Jean Yves GERARDIN

Liste des commissions avec Responsable et membres (Responsable en Gras) :

- Sportive : **Didier ERNST** - Jean Marc ROUFET – Gilles MARTIN
- Féminine : **Nadège FLECHSIG** – Celine GOLLY
- Jeunes : **Claude MURAT** – Christian CACHOUX
- Sport Adapté : **Christophe GALMICHE** - Adrien STAUFFER
- Arbitrage - Discipline : **Jean-Marc ROUFET** – **Laurent ZUGMEYER** – **Michel SANTERRE** – **Lionel TUCCONI** - **Jean Yves GERARDIN** (rapporteur). Cette commission a été revue à la demande de la fédération car il ne doit pas y avoir de responsable de CBD dans cette commission.
- Administrative : **Thierry GRELIER**
- Développement : Vice-présidents départementaux

- Ces propositions de modifications sont approuvées à l'unanimité par l'Assemblée Générale de ce jour.

Trésorier

Adrien STAUFFER présente le bilan financier de l'année 2021/2022 :

Le résultat de l'exercice est positif : + **945,39€** (Recettes : 6 928,40€ - Dépenses : 5 983,01€), vu qu'il restait 6 441,20€ sur le compte, l'avoir au 31 Décembre 2021 est maintenant de **7 386,59€**

Ce résultat positif est essentiellement dû à l'absence de participation aux déplacements cette année entraîné par l'annulation des Championnats de France à cause de COVID.

Le Commissaire aux comptes (Raymond FABINI) a donné ce matin lors du comité directeur son quitus au Trésorier sur son bilan annuel et le félicite de sa rigueur dans sa présentation claire et précise tout au long de l'année.

- Le bilan de la trésorerie pour l'année 2020-2021 est validé à l'unanimité par l'Assemblée Générale de ce jour.

Adrien présente ensuite le budget prévisionnel pour la saison 2021/2022 :

En prévision d'une année 'normale' le budget de la saison prochaine intègre les éventuels frais associés à la participation des compétitions nationales ainsi que l'obtention des différentes subventions.

Ce qui donne un budget prévisionnel de fonctionnement (Dépenses/Recettes à l'équilibre) de **5 980,00€**

Pour l'année 2021/2022, pas de changement sur les subventions qui seront versées par la LBR aux CBD dont leurs joueurs sont qualifiés au CDF :

- En Simple : 120€ par joueur qualifié
- En Double : 140€ par équipe qualifiée
- En Triple : 200€ par équipe qualifiée
- En Quadrette : 250€ par équipe qualifiée

Charge aux CBD de compléter (ou non) et de donner cette subvention à leurs joueurs.

Cette subvention apparait dans la Trésorerie de la LBR sous forme d'une participation aux actions de développement des CBD.

Rapport Bouly :

Jean Yves GERARDIN présente les effectifs de la saison à venir, **537 licenciés** à ce jour (contre 457 en 2021 et 536 en 2020) soit un maintien des effectifs si on se compare à l'année avant le COVID.

Un rappel, au niveau des licences, il est demandé au président des CBD de demander à leurs présidents de club d'améliorer la gestion de leurs demandes de création des licences. Demande de création des licences à envoyer à Jean-Yves avant le 31/08. Les demandes de duplicata de licences seront à faire par écrit avec enveloppe timbrée pour le retour. (Encore trop de demande de licence à l'unité)

Il est également demandé aux clubs d'envoyer les feuilles des compétitions avec les fiches d'inscription au maximum une semaine après le concours. Attention à bien vérifier les numéros de licences sur les fiches d'inscription. Attention aussi à utiliser le bon format de fiche pour chaque compétition, avec ou sans poules en indiquant bien le nombre de partie gagnées. Modèles de fiche à récupérer sur le site de la Fédération, qui ont été envoyées par mail par Jean-Yves aux différents clubs.

Enfin ne pas oublier de lui envoyer des photos pour publication sur le site web de la ligue.

Secrétariat :

En cette deuxième année exceptionnelle nulle en compétitions nationales, il n'y a pas eu non plus de qualificatifs, Thierry GRELIER présente aucun résultat pour 2021-2022 et espère en avoir pour la nouvelle saison en cours !

Rappel du nombre de qualifiés aux différents qualificatifs régionaux :

Comme lors de la saison passée le nombre de qualifiés par CBD/Entente sportive aux qualificatifs régionaux reste inchangés :

CBD/Entente Sportive	51	54	57	67/68/88	TOTAL
Nb de qualifiés	2	2	2	2	8
Nb de qualifiés (AS 3 et 4)	Non participation	2	Non participation	2	4

Charge à la LBRGE de bien faire remonter au niveau national le nombre de participants dès les épreuves secteurs et départementales de préqualification.

Calendrier et organisation des manifestations 2021/2022 :

Concernant l'organisation des concours et manifestations pour nos jeunes

Claude MURAT présente le tableau de synthèse des différents concours sur l'année à venir pour la catégorie U18 :

Championnat	catégorie	Qualificatif		Championnat de France		
		date	lieu	date	lieu	date limite inscription
Concours qualificatif simple	U18	08-mai	La Chapelle de Guinchay (71570)	27/28 août	St Michel de Maurienne	27-avr
Championnat interregional simple	U18	22-mai	Cluny	27/28 août	St Michel de Maurienne	11-mai
Championnat interregional combiné	U18	30-avr	Digoin	28/29 mai	Les Abrets	20-avr
Concours qualificatif double	U18	26-mai	Digoin	2/3 juillet	Saint Denis les Bourg	11-mai
Championnat interregional double	U18	12-juin	Chalon sur Saône	2/3 juillet	Saint Denis les Bourg	01-juin
Championnat interregional triple	U18	19-juin	Génélard	16/17 juillet	Valence	08-juin

Pour cette catégorie et les autres, il proposera des manifestations dans les AS où sont ces jeunes afin de leur faire des concours et entraînements spéciaux. Cela donnera lieu à des participations financières de la Ligue pour la promotion de notre Sport vers les jeunes.

Concernant l'organisation du double Mixte Régional

Il a été décidé ce matin en Comité Directeur que celui-ci se déroulera le **Dimanche 15 Mai à Moulaine** sans limitation des inscriptions. Ce concours remplace le Trophée de France, la composition des équipes est limitée à 2 joueurs par équipe (sans remplaçant) avec une féminine de catégorie F3 ou F4 ou un/une U18 (non classé). Les divisions 3 et 4 sont maintenant mélangés. Cela donnera lieu à 2 qualifiés pour le Double Mixte National. La taille des terrains correspondra aux terrains pour les féminines.

L'organisation des inscriptions sera prise en charge par le secrétaire de la Ligue Bouliste Régional du Grand Est, Thierry GRELIER.

Concernant l'organisation et le nombre de qualifiés au championnat régional des AS 3 et 4 :

Il a été confirmé au Comité Directeur, que si aucun club ne participe dans le CBD devant organisé ce championnat régional celui-ci serait organisé dans le CBD qui suit au niveau du tableau de rotation de cette organisation et qui a des clubs participants.

En 2020, la compétition devait se tenir au CBD51 qui ne souhaite pas participer, de ce fait l'organisation a été attribuée au CBD54 qui était le prochain organisateur en 2021. Cela se confirme et est toujours le cas en 2022. Le CBD57 ne participant pas non plus à cette compétition, il y aura donc cette saison en finale régionale des AS 3^{ème} et 4^{ème} division, 2 clubs de l'Entente Sportive 67/68/88 et 2 clubs du CBD54.

La date de cette finale régionale a été définie au **Dimanche 26 Juin à Nancy**.

Comme l'année dernière et malgré notre courrier de réclamation à la Fédération, après la finale régionale des AS 3/4 la FFSB impose à notre ligue et celle de Franche Comté de faire un cadrage pour retomber à 32. Lieu et date à confirmer ultérieurement.

Calendrier et organisations des manifestations 2021/2022 :

Le Comité Directeur a validé la répartition et les lieux d'organisations des manifestations (à l'identique des lieux prévus l'année précédente à cause de leur non-organisation) :

Saison sportive	Trophée de France / Double Mixte	AS 3/4 Finale Régionale	SIMPLE M3/M4	DOUBLE M3/M4	VETERANS QUADRETTES	QUADRETTES
2022	MOULAINÉ	NANCY	STRASBOURG	PONTFAVERGER	THONVILLE	REIMS (51-52-10) CRUSNES (54) SAINT AVOLD (57) VINCEY (67-68-88)
	15/05/2022	29/05/2022	22/05/2022	12/06/2022	02/06/2020	19/06/2022
	2 qualifiés	1 qualifié	1 qualifié / catégorie	1 qualifié / catégorie	1 qualifié	1 qualifié / CBD ou ES
CDF	BEZIERS (34) 3 et 4 Septembre	BRIVE-CHARENSAC (43) 9, 10 et 11 Septembre	Saint Michel de Maurienne (73) 27 et 28 Août	ST DENIS LES BOURG (01) 2 et 3 Juillet	BRIVE-CHARENSAC (43) 9, 10 et 11 Septembre	VALENCE (26) 15, 16 et 17 Juillet

SIMPLE F3/F4	DOUBLE F3/F4	TRIPLE Féminin F3/F4
AUXERRE (89) Avec la Bourgogne et la Franche / Comté	LAVANCIA (39) Avec la Bourgogne et la Franche / Comté	NERVERS (58) Avec la Bourgogne
22/05/2022	12/06/2022	19/06/2022
1 qualifié / catégorie	1 qualifié / catégorie	1 qualifié / catégorie
Saint Michel de Maurienne (73) 27 et 28 Août	ST DENIS LES BOURG (01) 2 et 3 Juillet	VALENCE (26) 15, 16 et 17 Juillet

Questions diverses :

Plusieurs réponses aux questions posées durant la réunion ont été répondues directement dans les chapitres précédents.

Le tour de table a permis à certains qui ne s'étaient pas exprimés de donner quelques informations complémentaires :

- Jean Marc ROUFET en tant que responsable de la commission de discipline sera amené à traiter au sein de celle-ci la problématique du non-paiement des licences par les ex-joueurs du Luxembourg au CBD de Moselle. Une réunion de cette commission pourra être organisé en Visio prochainement pour débattre de ces faits.
- Jean Marc ROUFET en profite pour rappeler de bien respecter les attributions des arbitres pour chaque concours, que cela sera également fait en Visio en début de saison prochaine, une fois le calendrier sportif établi et validé.
- Un rappel, la gestion du calendrier est du ressort de la Commission Sportive (son responsable est Didier ERSNT).
- L'Open Féminin qui se déroule le 20/03 à Dijon n'a pas vraiment donné lieu à une convocation et des informations par la ligue, cela devra être amélioré pour la saison prochaine afin que toutes les féminines du Grand-Est soient bien informées et puissent y participer.
- Quelques dates pourront être préservées dans le calendrier 2022-2023, à savoir les AS ¾ Régional afin d'éviter de ne pas avoir de date en début de saison. Idem pour le Double Mixte mi-Mai si possible. Enfin ils seraient bien également de bloquer les dates des Assemblées départementales et régionales dans notre calendrier. (CBD en Octobre et Ligue en Novembre)
- Adrien STAUFFER propose toujours ses services pour aider à la réalisation des demandes de subventions que ce soit au niveau des CBD ou des AS. Notre président se propose de l'accompagner sur les CBD demandeur.
- Le président (Antoine VELASCO) a rappelé au président du CBD51 (Gilles MARTIN) d'organiser une réunion avec l'ensemble de ses AS afin de dialoguer avec eux sur l'organisation de son CBD.
- Nous remonterons à la FFSB le souhait de la majorité d'entre-nous de ne plus avoir de tour inter-régional pour les AS (mais cela vient aussi du manque de participation de nos AS à cette compétition, il faudrait aussi plus de participants dans notre ligue) et le regroupement des qualificatif féminins et jeunes éloignés de la Région grand-Est et ne permettent pas le développement de notre sport dans ces catégories pleines d'avenir selon la fédération (mais aucun effort n'est fait pour cela).

Concernant la prochaine Assemblée Générale de la Ligue du Grand Est, elle sera organisée en Novembre 2022, avant celle de la FFSB (à confirmer par invitation).

Fin de l'Assemblée Générale

La séance est levée à 17H00



Le Secrétaire Régional
Thierry GRELIER



Le Trésorier Régional
Adrien STAUFFER



Le Président Régional
Antoine VELASCO